



ALERTE CANICULE

Mesures prises par Carouge

ALERTE CANICULE

DÈS LE JEUDI 18 JUIN
JUSQU'À NOUVEL AVIS

Carouge, le 17 juin 2026

En raison des grandes chaleurs et de l'alerte canicule déclarée par le Service du médecin cantonal, le Conseil administratif de la Ville de Carouge active son dispositif dès ce jeudi 18 août et jusqu'à nouvel avis.

LIEN

WWW.CAROUGE.CH/ALERTE-CANICULE

Ces espaces de fraîcheur sont mis à disposition pour le public souffrant de la chaleur durant l'alerte :

CONTACT PRESSE

MAIRIE DE CAROUGE
SG@CAROUGE.CH
022 307 89 87

- **Centre des Promenades** (boulevard des Promenades 18)

Du lundi au vendredi, de 14h à 19h, un accueil gratuit est proposé sans inscription.

- **Cinéma Bio** (rue Saint-Joseph 47)

Le Cinéma Bio, dont les salles sont climatisées, organise des projections l'après-midi offertes par la Ville de Carouge à ses résidentes et résidents, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Le programme des films est annoncé sur www.cinema-bio.ch/ ou à l'accueil du cinéma.

Par ailleurs, une permanence téléphonique est assurée sur la ligne dédiée (022 308 15 57) de 9h à 11h30 la semaine et de 14h à 19h le week-end. Les personnes qui se sont inscrites auprès de la commune vont être appelées quotidiennement.

Enfin, **une carte des zones de fraîcheur et des points d'eau** est disponible à cette adresse:

www.carouge.ch/lieux/points-deau-et-zones-de-fraicheur